

# valtech.

Société européenne au capital de 3.330.923,32 €

Siège social : 103 rue de Grenelle – 75007 paris

RCS Paris 389 665 167

## Comptes sociaux

## Exercice 2014

## SOMMAIRE

1. BILAN - ACTIF.....	4
2. BILAN – PASSIF .....	5
3. COMPTE DE RESULTAT .....	6
4. REGLES ET METHODES COMPTABLES .....	7
4.1 IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES.....	8
4.2 IMMOBILISATIONS FINANCIERES .....	8
4.3 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES .....	9
4.4 CREANCES ET DETTES .....	9
4.5 OPERATIONS EN DEVICES .....	9
4.6 PASSIFS .....	9
4.7 IMPOTS.....	9
4.8 CHIFFRE D’AFFAIRES.....	10
4.9 RESULTAT EXCEPTIONNEL .....	10
4.10 ACTIONS PROPRES.....	10
4.11 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT .....	10
5. EVENEMENTS PARTICULIERS DE L’EXERCICE.....	10
5.1 Plan stratégique « rocket » .....	10
5.2 Augmentation de capital réservée intégralement souscrite par SiegCo .....	11
5.3 Lancement d’activité à l’étranger .....	11
5.4 Transformation en société européenne.....	11
6. ACTIF IMMOBILISE.....	11
6.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES .....	11
6.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES.....	12
6.3 IMMOBILISATIONS FINANCIERES .....	12
6.4 titres de participation.....	13
7. mouvements nets des provisions et amortissements financiers .....	13
8. ACTIF CIRCULANT ET DETTES .....	14
8.1 MouvementS de l’exercice sur les créances douteuses .....	14
8.2 Etat des échéances des créances et des dettes .....	14
9. DISPONIBILITES.....	16
10. COMPTES DE REGULARISATION ACTIF ET PASSIF.....	16
10.1 CHARGES CONSTATEES D’AVANCE .....	16
10.2 PRODUITS CONSTATES D’AVANCE.....	16
10.3 ECART DES CONVERSIONS.....	16
11. PRODUITS A RECEVOIR ET CHARGES A PAYER .....	16

12. CAPITAUX PROPRES.....	18
12.1 HISTORIQUE DU CAPITAL .....	18
12.2 VARIATION DES CAPITAUX PROPRES .....	18
13. PROVISIONS POUR RISQUES.....	18
14. REMUNERATION DES DIRIGEANTS ET HONORAIRES.....	19
15. PERSONNEL .....	20
15.1 EFFECTIF .....	20
15.2 DROITS INDIVIDUELS A LA FORMATION.....	20
16. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES .....	20
17. REPARTITION DU CHIFFRE D’AFFAIRES PAR SECTEURS D’ACTIVITES .....	21
18. PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS .....	22
19. PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS .....	22
20. IMPOTS SUR LES BENEFICES.....	22
20.1 INTEGRATION FISCALE FRANÇAISE.....	22
20.2 ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS NON COMPTABILISES DE LA DETTE FUTURE D’IMPOTS .....	23
20.3 Crédit d’impôt recherche .....	23
21. ENGAGEMENTS DIVERS.....	23
21.1 Garanties données .....	24
21.2 Engagements de retraite .....	24
21.3 Locations et crédit baux .....	25
21.4 ENGAGEMENTS REÇUS.....	25
22. MONTANT TOTAL DES HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES .....	25
23. INFORMATIONS SUR LES PLANS D’OPTION DE SOUSCRIPTION OU D’ACHAT D’ACTIONS VALTECH.....	25
23.1 Description des principales caractéristiques des plans d’options de souscriptions d’actions. ....	25
23.2 Informations sur la juste valeur des options attribuées.....	26
23.3 La maturité des options de souscription d’actions .....	27
23.4. La volatilité du cours .....	28
23.5. Les caractéristiques du Plan .....	28
23.6. Charges comptabilisées au titre des avantages sur instruments de capital.....	30
24. IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE .....	30
25. TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATION .....	31

## 1. BILAN - ACTIF

En euros	BRUT	Amortissements	Net (N) 31-Dec-2014	Net (N-1) 31-Dec-2013	Notes
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>					
Concession, brevets et droits similaires	2,150,535	909,612	1,240,923	227,609	4.1, 6.1
Fonds commercial	10,433,621	9,041,037	1,392,584	1,392,584	
Autres immobilisations incorporelles				700,296	
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>	<b>12,584,156</b>	<b>9,950,649</b>	<b>2,633,507</b>	<b>2,320,489</b>	
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>					
Autres immobilisations corporelles	2,400,872	1,731,554	669,318	840,289	4.1, 6.2
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>2,400,872</b>	<b>1,731,554</b>	<b>669,318</b>	<b>840,289</b>	
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>					
Autres participations	100,495,532	51,424,103	49,071,429	49,324,116	4.2, 6.3, 7, 16
Créances rattachées à des participations	13,551,881	9,500	13,542,381	8,483,030	6.4
Prêts	84,780		84,780	81,113	
Autres immobilisations financières	293,444	8,889	284,555	222,499	
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>	<b>114,425,637</b>	<b>51,442,492</b>	<b>62,983,145</b>	<b>58,110,758</b>	
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>129,410,665</b>	<b>63,124,695</b>	<b>66,285,970</b>	<b>61,271,536</b>	
<b>CRÉANCES</b>					
Avances, acomptes versés sur commandes	20,000		20,000	20,000	4.4, 8, 16
Créances clients et comptes rattachés	18,877,366	1,274,966	17,602,400	14,181,294	8.1, 8.2, 11
Autres créances	3,239,813		3,239,813	2,472,935	
<b>TOTAL créances :</b>	<b>22,137,178</b>	<b>1,274,966</b>	<b>20,862,212</b>	<b>16,673,689</b>	
<b>DISPONIBILITÉS ET DIVERS</b>					
Valeurs mobilières de placement	18,017,475		18,017,475	53,241	9
Disponibilités	812,160		812,160	165,676	9
Charges constatées d'avance	704,444		704,444	524,301	10.1
<b>TOTAL disponibilités et divers :</b>	<b>19,534,079</b>		<b>19,534,079</b>	<b>743,218</b>	
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>41,671,257</b>	<b>1,274,966</b>	<b>40,396,291</b>	<b>17,416,907</b>	
Écarts de conversion actif	50,235		50,235	204,293	10.3
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>171,132,157</b>	<b>64,399,660</b>	<b>106,732,497</b>	<b>78,892,741</b>	

## 2. BILAN – PASSIF

	Net (N) 31-Dec-14	Net (N-1) 31-Dec-13	Notes
En euros			
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			<b>12</b>
Capital social ou individuel versé	3,330,923	2,570,464	
Prime d'émission	102,220,118	76,021,870	
Réserve légale	96,541	96,541	
Report à nouveau	-16,117,304	-16,714,781	
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>-3,695,972</b>	<b>597,478</b>	
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>85,834,306</b>	<b>62,571,571</b>	
<b>PROVISIONS POUR RISQUES</b>	<b>809,227</b>	<b>761,543</b>	<b>13</b>
<b>DETTES FINANCIÈRES</b>			<b>8.2, 16</b>
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	7,041	738,061	
Emprunts et dettes financières divers	4,645,858	2,094,464	
<b>TOTAL dettes financières :</b>	<b>4,652,898</b>	<b>2,832,525</b>	
<b>DETTES DIVERSES</b>			<b>8.2, 11, 16</b>
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5,215,657	3,909,475	
Dettes fiscales et sociales	5,652,290	5,945,710	
Autres dettes	1,898,264	1,910,518	
<b>TOTAL dettes diverses :</b>	<b>12,766,211</b>	<b>11,765,704</b>	
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	1,775,724	933,838	<b>10.2</b>
<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>19,194,833</b>	<b>15,532,067</b>	
Ecarts de conversion passif	894,130	27,558	<b>10.3</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>106,732,497</b>	<b>78,892,741</b>	

### 3. COMPTE DE RESULTAT

En euros	France	Export	31/12/2014	31/12/2013	Notes
Production vendue de services	22,568,623	4,000,243	26,568,866	33,233,404	4.8, 17
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>22,568,623</b>	<b>4,000,243</b>	<b>26,568,866</b>	<b>33,233,404</b>	<b>4.8, 17</b>
Production immobilisée			189,043	214,856	
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			1,091,241	316,807	
Autres produits			5,628,450	4,689,262	
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>33,477,599</b>	<b>38,454,329</b>	<b>38,454,329</b>
<b>CHARGES EXTERNES</b>					
Autres achats et charges externes			15,351,956	14,841,416	
<b>TOTAL charges externes :</b>			<b>15,351,956</b>	<b>14,841,416</b>	
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			984,787	1,430,426	
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>					
Salaires et traitements			13,430,343	14,536,797	14, 15
Charges sociales			5,997,031	6,647,963	
<b>TOTAL charges de personnel :</b>			<b>19,427,374</b>	<b>21,184,760</b>	
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>					
Dotations aux amortissements sur immobilisations			629,367	382,237	6, 7, 13
Dotations aux provisions sur immobilisations				33,000	
Dotations aux provisions sur actif circulant			1,149,000	46,640	8.1
Dotations aux provisions pour risques et charges			428,992	330,000	
<b>TOTAL dotations d'exploitation :</b>			<b>2,207,359</b>	<b>791,877</b>	
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			625,217	105,213	
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>38,596,693</b>	<b>38,353,692</b>	
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>(5,119,094)</b>	<b>100,636</b>	

En euros	31/12/2014	31/12/2013	Notes
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-5,119,094</b>	<b>100,636</b>	
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>			
Produits financiers de participation	1,430,426	1,954,287	<b>16, 18</b>
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		14,734	
Autres intérêts et produits assimilés	9,510		
Reprises sur provisions et transferts de charges	399,293	2,426,613	
Différences positives de change	130,839	20,647	
	<b>1,970,067</b>	<b>4,416,282</b>	
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>			
Dotations financières aux amortissements et provisions	459,735	204,292	<b>16, 18</b>
Intérêts et charges assimilées	172,300	116,032	
Différences négatives de change	101,604	15,940	
	<b>733,639</b>	<b>336,265</b>	
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>1,236,428</b>	<b>4,080,017</b>	
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>			
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1,944	578,044	<b>19</b>
Reprises sur provisions et transferts de charges		557,122	
	<b>1,944</b>	<b>1,135,166</b>	
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>			
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		2,123	<b>19</b>
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2,172	5,054,490	
	<b>2,172</b>	<b>5,056,613</b>	
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-228</b>	<b>-3,921,446</b>	<b>4.9</b>
Impôts sur les bénéfices	-186,923	-338,271	<b>20</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>35,449,610</b>	<b>44,005,777</b>	
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>39,145,582</b>	<b>43,108,299</b>	
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>-3,695,972</b>	<b>597,478</b>	

#### 4. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014 ont été établis conformément au plan comptable général annexé au règlement ANC n°2014-03 et aux principes comptables (prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices) et méthodes d'évaluation applicables en France. .

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les montants dans les notes annexes sont exprimés en milliers d'euros sauf indication contraire.

Les états financiers ont été établis et arrêtés par le Conseil d'Administration sur la base d'une continuité d'exploitation.

Les principes comptables utilisés sont les suivants :

#### 4.1 IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les immobilisations corporelles et incorporelles figurent au bilan à leur valeur d'apport ou à leur coût d'acquisition initial. L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé suivant le mode linéaire ou dégressif permettant de prendre en compte l'amortissement économique des immobilisations.

En cas de différence jugée durable entre la valeur d'utilité des immobilisations incorporelles, et leur valeur comptable, il est constitué une provision pour dépréciation du montant de cette différence.

VALTECH S.E. procède à la revue annuelle de la valorisation de ses fonds de commerce à la clôture de l'exercice et peut déprécier les valeurs comptabilisées au bilan afin d'ajuster leur valeur nette à due concurrence.

Des dépréciations d'actif sont comptabilisées, conformément au règlement CRC N°2002-10, lorsque sa valeur actuelle est devenue inférieure à sa valeur nette comptable. La valeur actuelle est la plus élevée de la valeur vénale (montant qui pourrait être obtenu, à la date de clôture, de la vente d'un actif lors d'une transaction conclue à des conditions normales de marché, net des coûts de sortie) ou de la valeur d'usage (valeur des avantages économiques futurs attendus de son utilisation et de sa sortie, déterminée généralement en fonction des flux nets de trésorerie attendus).

Les coûts de recherche et développement n'ont pas été activés car les éléments produits font partie de projets de recherche dont le résultat n'est pas directement utilisable à des fins commerciales. Le montant des dépenses de recherche et développement comptabilisé en charge sur l'exercice est de 423 milliers d'euros.

Les durées d'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles se détaillent comme suit :

	MODE D'AMORTISSEMENT	DUREE D'AMORTISSEMENT
Logiciels	linéaire	2 à 5 ans
Fonds commercial	N/A	
Immobilisations incorporelles en cours	N/A	
Matériel et outillages	linéaire	3 à 5 ans
Agencements	linéaire	5 à 10 ans
Matériel de bureau et mobilier	linéaire	5 à 10 ans
Matériel informatique	linéaire	3 à 5 ans

#### 4.2 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les titres de participations sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition.

Une dépréciation est constatée par voie de provision lorsque la valeur d'utilité des titres est inférieure au coût d'acquisition. La valeur d'utilité est appréciée en tenant compte des perspectives de développement et de résultats futurs et des actifs incorporels détenus.

Les créances rattachées aux participations sont inscrites à leur valeur nominale et, le cas échéant, sont dépréciées en fonction de l'évaluation du risque de non recouvrement.

#### 4.3 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Dans le cours normal de ses activités, la société VALTECH S.E. est impliquée dans un certain nombre de litiges soit en règlement amiable soit en procédure judiciaire. Les charges qui peuvent résulter de ces procédures ne sont provisionnées que lorsqu'elles sont probables et que leur montant peut être soit quantifié, soit estimé dans une fourchette raisonnable. Le montant retenu des provisions est fondé sur l'appréciation du niveau de risque au cas par cas et ne dépend pas du niveau d'avancement des procédures.

L'estimation du risque peut être révisée en cours de procédure selon tous faits de nature à modifier le niveau de risque.

#### 4.4 CREANCES ET DETTES

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale et sont dépréciées par voie de provision afin de tenir compte des pertes potentielles liées aux difficultés rencontrées dans leur recouvrement.

#### 4.5 OPERATIONS EN DEVICES

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date d'opération. Les dettes, créances, disponibilités en monnaies étrangères figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de la valorisation à ce dernier cours des dettes et créances en devises et des engagements hors bilan qui leur sont associés est enregistrée en résultat. Les pertes latentes de change qui ne sont pas compensées font l'objet d'une provision pour risques, sauf lorsque les instruments financiers en cause, entrant dans le cadre d'une stratégie identifiée de couverture, sont tels qu'aucune perte significative ne pourra être globalement constatée lors de leurs échéances.

#### 4.6 PASSIFS

Conformément au règlement du CNC n° 00-06 du 20 avril 2000 sur les passifs, un passif est comptabilisé lorsque VALTECH a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain que cette obligation provoquera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue de celle-ci. Cette obligation doit exister à la date de clôture de l'exercice pour pouvoir être comptabilisée.

#### 4.7 IMPOTS

VALTECH forme avec ses filiales françaises détenues directement ou indirectement à plus de 95 % un groupe d'intégration fiscale tel que défini par l'article 223-A du Code général des impôts. Chaque société calcule sa provision pour impôts sur la base de ses résultats fiscaux propres et VALTECH en tant que tête du Groupe tient compte de ses résultats propres et de l'incidence des retraitements liés à l'intégration fiscale dans le cadre de la détermination du résultat fiscal de l'intégration.

La charge ou le produit d'impôt comptabilisé en résultat par VALTECH est composé des éléments suivants :

- impôts versés à VALTECH par les filiales bénéficiaires intégrées fiscalement (produit) ;
- impôts dus au Trésor public au titre du résultat fiscal du Groupe d'intégration fiscale
- évolution du compte d'attente représentatif de l'utilisation de déficits fiscaux des filiales intégrées

dans la détermination de l'impôt dû par le Groupe et susceptibles de leur être rétrocédés quand elles redeviendront bénéficiaires ;

- régularisations éventuelles sur la charge d'impôt d'exercices antérieurs ;
- évolution des provisions pour risques fiscaux.
- le crédit d'impôt recherche, en application de l'information de l'ANC du 11 janvier 2011.
- la retenue à la source sur revenus réalisés avec l'Inde.

#### 4.8 CHIFFRE D'AFFAIRES

VALTECH S.E. réalise principalement des missions de conseil sur l'utilisation de nouvelles technologies.

Les missions ainsi réalisées sont, pour l'essentiel, vendues selon une formule dite de « régie », le chiffre d'affaires est alors comptabilisé en fonction du temps passé chez nos clients. Certaines missions, le plus souvent à la demande de certains clients, sont vendues forfaitairement. Le chiffre d'affaires est alors reconnu à mesure de l'avancement des travaux, qui est estimé en fonction du pourcentage des coûts encourus pour les travaux réalisés par rapport aux coûts totaux estimés ; lorsqu'il est probable que le total des coûts estimés du contrat sera supérieur au total des produits du contrat, la perte à terminaison attendue est immédiatement provisionnée.

#### 4.9 RESULTAT EXCEPTIONNEL

Les charges et produits classés en résultat exceptionnel sont représentatifs des opérations que le groupe ne considère pas liées à l'exploitation courante en particulier lorsqu'elles ne sont pas jugées récurrentes.

#### 4.10 ACTIONS PROPRES

Les actions propres de Valtech S.E sont comptabilisées en valeurs mobilières de placement du fait que celles-ci sont destinées à être attribuées aux employés et affectées à des plans déterminés.

#### 4.11 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement sont composées essentiellement d'OPCVM. Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. La différence entre l'évaluation figurant au bilan et celles qui résulteraient des derniers prix du marché connus à la clôture fait l'objet d'un ajustement fiscal

### 5. EVENEMENTS PARTICULIERS DE L'EXERCICE

#### 5.1 PLAN STRATEGIQUE « ROCKET »

La société a annoncé son plan stratégique « Rocket » le 21 octobre 2014. Valtech entame désormais la 3ème phase de son projet industriel et entend accélérer son développement afin de devenir l'une des 5 premières agences de marketing digital et technologique au niveau mondial, en termes de taille et de portefeuille clients, de couverture géographique, de portefeuille de services, d'innovation et de profitabilité.

Trois axes stratégiques essentiels sous-tendent cette nouvelle phase de développement :

- un plan d'acquisitions ciblées permettant d'accélérer les effets de seuil et de taille critique ;
- une internationalisation accrue, indispensable pour encore mieux servir nos clients globaux ;
- a création de nouvelles offres dans la Data et l'élargissement des expertises sectorielles qui viennent alimenter la croissance organique du groupe à travers la construction de partenariats stratégiques forts avec des grands comptes identifiés comme étant les plus stratégiques.

## 5.2 AUGMENTATION DE CAPITAL RESERVEE INTEGRALEMENT SOUSCRITE PAR SIEGCO

L'assemblée générale du 22 octobre 2014 a approuvé une augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription réservée à SiegCo pour un montant de 27 millions d'euros, par création de 6.279.070 actions nouvelles au prix unitaire de 4,30 euros. Cette augmentation de capital a été entièrement souscrite par SiegCo le 30 octobre 2014. A l'issue de cette opération, Siegco détient 66,5% du capital et des droits de vote de Valtech. La société Verlinvest, actionnaire de SiegCo, détient désormais directement et indirectement 73,3% du capital de Valtech.

## 5.3 LANCEMENT D'ACTIVITE A L'ETRANGER

Valtech a créé les sociétés Valtech Digital Singapore et Valtech Digital Switzerland, respectivement à Singapour et en Suisse, dont elle détient 100% du capital. Ces créations s'inscrivent dans la stratégie d'internationalisation de l'activité du groupe telle qu'elle a été présentée dans le plan stratégique « Rocket ». La contribution de ces deux sociétés au chiffre d'affaires et au résultat du groupe n'est pas significative en 2014.

Par ailleurs, Valtech a créé les sociétés Valtech Digital Spain (Espagne), sans activité, et Valtech Australia, société holding qui a procédé à l'acquisition de la société australienne Neon Stingray en août 2014.

## 5.4 TRANSFORMATION EN SOCIETE EUROPEENNE

L'assemblée générale du 25 avril 2014 a approuvé la transformation de la société en Société Européenne qui est effective depuis le 22 octobre 2014.

## 6. ACTIF IMMOBILISE

### 6.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont constituées par des fonds commerciaux (y compris le mali de fusion Valtech Agency) et des logiciels et se présentent de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	Pays	31-déc.-13	Acquisition	Cession	31-déc.-14
Logiciels		784	1 367		2 150
Fonds Alternance	France	6 116			6 116
Fonds Objectspace	Etats-Unis	2 925			2 925
Mali de Fusion Valtech Agency France		1326			1326
Fonds ACDSI (TUP Agency)	Valtech	0			0
	France	67			67
Immobilisations incorporelles en cours		700		- 700	0
<b>Valeur brute</b>		<b>11 917</b>	<b>1 366</b>	<b>- 700</b>	<b>12 584</b>
Amortissement des logiciels		556	353		909
Provision pour dépréciation		9 041			9 041

Valeur nette	2 320	1 013	-700	2 634
--------------	-------	-------	------	-------

L'augmentation de la valeur brute des logiciels immobilisés correspond à l'activation des coûts d'acquisition et de développement du logiciel de gestion OpenAir.

La société réalise régulièrement des tests de valeur de ses fonds de commerce. Ces tests consistent à rapprocher la valeur nette comptable des actifs de leur valeur recouvrable qui correspond au montant le plus élevé entre leur prix de vente net et leur valeur d'utilité, estimée par la valeur actuelle nette des flux de trésorerie futurs générés par leur utilisation.

Le fonds commercial ALTERNANCES est ainsi déprécié pour la totalité de sa valeur soit un montant de 6.116 milliers d'euros.

Le fonds commercial OBJECT SPACE est ainsi déprécié pour la totalité de sa valeur soit un montant de 2.924 milliers d'euros.

Le mali de fusion Valtech Agency a été inscrit en actif incorporel en tant que mali technique. La survaleur qu'il représente n'a pas été dépréciée.

## 6.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les mouvements des immobilisations corporelles et des amortissements au cours de l'exercice sont fournis par le tableau suivant

(en milliers d'euros)	31-déc-13	Acquisitions	Sorties	31-déc-14
Installations générales	965	4		969
Matériel informatique et de bureau	1 368	103	39	1 432
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>2 333</b>	<b>107</b>	<b>39</b>	<b>2 401</b>
Installations générales	429	96		525
Materiel informatique et de bureau	1 064	180	37	1 207
<b>Amortissements des immo. corporelles</b>	<b>1 493</b>	<b>276</b>	<b>37</b>	<b>1 732</b>
<b>Valeur nette comptable</b>	<b>840</b>	<b>-169</b>	<b>-2</b>	<b>669</b>

## 6.3 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Au 31 décembre 2014, les immobilisations financières se présentent de la manière suivante :

Poste d'immobilisations (en milliers d'euros)	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur nette
	2014	2014	2014	2013

- titres de participations :	100 496	51 424	49 071	49 324
- créances rattachées aux participations :	13 552	10	13 542	8 483
- Titres immobilisés :	-	-	-	-
- Prêts, dépôts et cautionnements versés:	378	9	369	304
<b>Total immobilisations financières</b>	<b>114 426</b>	<b>51 443</b>	<b>62 982</b>	<b>58 111</b>

## 6.4 TITRES DE PARTICIPATION

La société a créé 4 filiales au cours de l'exercice : Valtech Digital Switzerland, Valtech Digital Singapore, Valtech Digital Spain et Valtech Holdings Australia. Cette dernière filiale a procédé en août 2014 à l'acquisition de la société australienne Neon Stingray Digital Services.

## 7. MOUVEMENTS NETS DES PROVISIONS ET AMORTISSEMENTS FINANCIERS

Les variations de provisions peuvent se présenter de la manière suivante :

(en euros)	31/12/2013	Augmentations dotations	Diminutions reprises	31/12/2014
Provisions pour litiges				
Prov. pour garant. données aux clients				
Prov. pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change	204 293	50 235	204 293	50 235
Prov. pour pensions et obligat. simil.				
Provisions pour impôts				
Prov. pour renouvellement des immo.				
Autres prov. pour risques et charges	557 250	428 992	227 250	758 992
<b>Prov. pour risques et charges</b>	<b>761 543</b>	<b>479 227</b>	<b>431 543</b>	<b>809 227</b>
Prov. sur immobilisations incorporelles	9 041 037			9 041 037
Prov. sur immobilisations corporelles				
Prov. sur immo. titres mis en équival.				
Prov. sur immo. titres de participation	51 024 103	400 000		51 424 103
Prov. sur autres immo. Financières	203 889	9 500	195 000	18 389
Provisions sur stocks et en cours				
Provisions sur comptes clients	742 954	1 149 000	616 988	1 274 966
Autres provisions pour dépréciation				
<b>Prov. pour dépréciation</b>	<b>61 011 983</b>	<b>1 558 500</b>	<b>811 988</b>	<b>61 758 494</b>

## 8. ACTIF CIRCULANT ET DETTES

Le contrat, conclu en 2012, de mobilisation de créances pour un montant maximum de 4.000 milliers d'euros est toujours actif en 2014. Ce contrat transfère à l'établissement financier tous les risques inhérents au recouvrement. Le financement ainsi obtenu n'est pas comptabilisé en découvert et les créances clients cédées ne figurent pas au bilan.

L'encours cédé au 31 décembre 2014 est 3.487 milliers d'euros pour un montant réellement perçu en trésorerie de 3.137 milliers d'euros, la différence constituant la réserve de garantie et les créances cédées non encore encaissées auprès de la société de factoring.

Au 31 décembre 2013 l'encours cédé s'élevait à un montant de 2.137 milliers d'euros pour un montant réellement perçu en trésorerie de 1.926 milliers d'euros.

Les commissions ainsi que les intérêts liés aux opérations de factoring ont une incidence de 93 milliers d'euros sur le résultat 2014.

### 8.1 MOUVEMENTS DE L'EXERCICE SUR LES CREANCES DOUTEUSES

(en milliers d'euros)	Créances douteuses	Provisions pour dépréciation	Créances nettes
Au 31 décembre 2013	772	743	29
Augmentation (1)			
Diminution	-621	-617	
Au 31 décembre 2014	151	126	25

### 8.2 ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

La ventilation des créances et dettes à court et long terme, est fournie par le tableau suivant :

<b>ÉTAT DES CRÉANCES</b>	<b>Montant brut</b>	<b>A 1 an au plus</b>	<b>A plus d'1 an</b>
(en euros)			
<b>DE L'ACTIF IMMOBILISÉ</b>			
Créances rattachées à des participations	13,551,881	1,094,377	12,457,503
Prêts	84,780	4,792	79,988
Autres immobilisations financières	293,444	64,598	228,846
<b>TOTAL de l'actif immobilisé :</b>	<b>13,930,105</b>	<b>1,163,768</b>	<b>12,766,337</b>
<b>DE L'ACTIF CIRCULANT</b>			
Clients douteux ou litigieux	150,654		150,654
Autres créances clients	19,028,020	19,028,020	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	10,278	10,278	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	17,546	17,546	
État - Impôts sur les bénéficiaires	986,634	986,634	
État - Taxe sur la valeur ajoutée	513,247	513,247	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés	44,198	44,198	
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	1,700,910	1,700,910	
<b>TOTAL de l'actif circulant :</b>	<b>22,451,487</b>	<b>22,300,833</b>	<b>150,654</b>
<b>CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE</b>	<b>704,444</b>	<b>704,444</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>37,086,036</b>	<b>24,169,045</b>	<b>12,916,991</b>
<b>ÉTAT DES DETTES</b>	<b>Montant brut</b>	<b>A 1 an au plus</b>	<b>A plus de 5 ans</b>
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Après des établissements de crédit :			
- à 1 an maximum à l'origine			
- à plus d' 1 an à l'origine	7,041		7,041
Emprunts et dettes financières divers	828,948		828,948
Fournisseurs et comptes rattachés	5,215,657	5,215,657	
Personnel et comptes rattachés	1,242,020	1,242,020	
Sécurité sociale et autres organismes	1,917,714	1,917,714	
Impôts sur les bénéficiaires			
Taxe sur la valeur ajoutée	2,370,183	2,370,183	
Obligations cautionnées			
Autres impôts, taxes et assimilés	78,091	78,091	
Dettes sur immo. et comptes rattachés			
Groupe et associés	3,816,910	3,816,910	
Autres dettes	8,878,376	8,878,376	
Dettes représentat. de titres empruntés			
Produits constatés d'avance	1,775,724	1,775,724	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>26,130,664</b>	<b>25,294,675</b>	<b>835,989</b>

Les emprunts et dettes auprès des établissements de crédit sont constitués par l'ensemble des facilités, des crédits à court, moyen et long terme octroyés par les établissements financiers à la société.

## 9. DISPONIBILITES

Les disponibilités comprennent les comptes bancaires et les titres de placement dont l'échéance ne dépasse pas trois mois.

(en milliers d'euros)	31-déc-14	31-déc-13
Valeurs mobilières de placement	18 017	53
Comptes bancaires en notre faveur	811	166
Trésorerie court terme	18 828	219
<b>Trésorerie nette</b>	<b>18 828</b>	<b>219</b>

Au 31 décembre 2014, les valeurs mobilières, d'un montant de 18 017 milliers d'euros, étaient constituées d'OPCVM pour 17 280 milliers d'euros et d'actions propres pour 737 milliers d'euros, acquises dans le cadre du contrat de liquidité et du programme de rachat d'actions.

## 10. COMPTES DE REGULARISATION ACTIF ET PASSIF

### 10.1 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance correspondent à des charges d'exploitation payées ou comptabilisées dans l'exercice et imputables à l'exercice suivant pour un total de 704 milliers d'euros.

### 10.2 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Les produits constatés d'avance, exclusivement composés de produits d'exploitation, sont liés à des prestations de services facturées dans l'exercice et imputables à l'exercice suivant pour un total de 1 776 milliers d'euros.

### 10.3 ECART DES CONVERSIONS

Ces écarts ont été portés en augmentation des avances consenties par VALTECH S.E. à ses filiales étrangères en devises. Il s'agit essentiellement d'écarts de conversion liés aux créances en dollars US.

(en milliers d'euros)	
Ecart de conversion actif	50
Ecart de conversion passif	-890

L'écart de conversion actif est couvert par une provision pour perte de change.

## 11. PRODUITS A RECEVOIR ET CHARGES A PAYER

Les produits à recevoir à la date de clôture sont répartis de la manière suivante :

<b>(en milliers d'euros)</b>	
Clients factures à établir	2,038
Divers	3
<b>TOTAL</b>	<b>2,041</b>

La composition des charges à payer est la suivante :

<b>(en milliers d'euros)</b>	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2,064
Dettes fiscales et sociales	1,859
Disponibilités, charges à payer	7
Autres dettes	1,758
<b>TOTAL</b>	<b>5,688</b>

## 12. CAPITAUX PROPRES

### 12.1 HISTORIQUE DU CAPITAL

DATE	NATURE DE L'OPERATION	NOMBRE D'ACTIONS	CAPITAL	PRIME D'EMISSION
31-déc.-11		154 793 551	2 343	71 231
	Augmentation de Capital	15 000 000	227	4 273
31-déc.-12		169 793 551	2 570	75 504
	Augmentation de capital			694
	Regroupement d'actions à raison de 8 anciennes pour 1 nouvelle			
31-déc.-13		21 224 192	2 570	76 198
	Augmentation de capital	6 279 070	760	26 240
31-déc-14		27 503 262	3 330	102 438

### 12.2 VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers d'euros)	
Capitaux propres à la clôture de l'exercice précédent	62 571
Variation du capital	760
Variation des primes, réserves, report à nouveau	26 796
Variation des provisions relevant des capitaux propres	
- Contreparties des réévaluations	
- Variation des provisions réglementées et subventions d'équipement	
- Résultat de l'exercice	(3 696)
Autres variations	
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice 2013 avant AGO	85 834
Variation des capitaux propres au cours de l'exercice	23 263

## 13. PROVISIONS POUR RISQUES

Les provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face à des sorties de ressources probables au profit de tiers, sans contrepartie pour VALTECH S.E. Elles comprennent notamment les provisions suivantes :

Nature de la provision (en milliers d'euros)	31-déc-13	Dotation	Reprise (utilisation)	Reprise (provision non utilisée)	31-déc-14
Litiges	525	429	(194)		760
Perte sur projet	33	0	(33)		0
Autres	0	0	0		0
Ecart de change	204	50	(204)		50
Prov.pour risques et charges (1)	762	479	(431)		810

La répartition des dotations et reprises par typologie de résultat est la suivante :

(en milliers d'euros)	Dotation	Reprise (utilisation)	Reprise (provision non utilisée)
Résultat d'exploitation	429	(227)	
Résultat financier	50	(204)	
Résultat exceptionnel			
<b>Total</b>	<b>479</b>	<b>(431)</b>	

Dans le cours normal de son activité, VALTECH S.E. peut être impliqué dans un certain nombre de procédures judiciaires, arbitrales et administratives. Les charges qui peuvent résulter de ces procédures ne sont provisionnées que lorsqu'elles sont probables et que leur montant peut être soit quantifié, soit estimé dans une fourchette raisonnable.

Le montant des provisions retenu est fondé sur l'appréciation du risque au cas par cas et dépend en majeure partie de facteurs autres que le stade d'avancement des procédures, étant précisé que la survenance d'événements en cours de procédure peut toutefois entraîner une réappréciation de ce risque.

Un contrôle fiscal a eu lieu en France qui a porté sur les exercices 2010 et 2011 et sur le crédit d'impôt recherche comptabilisé ou payé au cours de ces deux années. Une proposition de rectification a été faite en décembre 2013 sur le crédit d'impôt recherche qui avait fait l'objet en 2010 d'un encaissement de 2.228 milliers d'euros. Les échanges contradictoires avec l'administration fiscale ont conduit cette dernière à restreindre le champ de sa proposition de rectification à une partie du crédit d'impôt recherche correspondant à un encaissement de 1.033 milliers d'euros en 2010. Par ailleurs le contrôle des autres impositions a donné lieu à une notification à la société en juillet 2014. A l'issue des discussions amiables avec l'administration fiscale, cette dernière a adressé postérieurement à la clôture un avis de mise en recouvrement que la société entend contester. La société a pris en compte l'état le plus récent des procédures et a décidé de provisions pour risques complémentaires qui ont été comptabilisées au 31 décembre 2014.

Les dotations aux provisions de l'exercice concernent principalement les litiges avec d'anciens employés et avec l'administration fiscale.

#### 14. REMUNERATION DES DIRIGEANTS ET HONORAIRES

A partir de l'année 2013, les mandataires sociaux de VALTECH S.E., société mère du groupe, ont droit en cette qualité à des jetons de présence pour leur participation aux travaux du conseil d'administration. Cette rémunération n'a été versée ni en 2013 ni en 2014 et le conseil d'administration n'a pas décidé de l'allocation des jetons de présence entre ses membres.

Le Président Directeur Général de Valtech SE, Sébastien Lombardo, a droit comme les autres membres du conseil d'administration à des jetons de présence au titre de participation aux travaux du conseil d'administration. Cependant, le conseil d'administration n'ayant pas statué sur les modalités d'attribution des jetons de présence, aucune rémunération n'est indiquée à ce titre concernant M. Sébastien Lombardo. Il convient d'observer, que dans le cadre de missions d'assistance spécifique, soumise aux dispositions de l'article L225-38 du Code de commerce, des sociétés qu'il détient et ou dirige, sont amenées à facturer des honoraires. Le montant total des rémunérations et honoraires de toutes natures versées aux mandataires sociaux au cours de l'exercice est de 912 milliers d'euros.

## 15. PERSONNEL

Un CICE de 176 milliers d'euros a été comptabilisé dans les comptes en déduction des charges sociales au compte de résultat améliorant d'autant le résultat d'exploitation. Ce CICE a pour objet d'améliorer la compétitivité et ainsi de permettre de réaliser des efforts en matière de formation et de recrutement.

### 15.1 EFFECTIF

La société compte un effectif moyen de 234 personnes au titre de l'exercice 2014 contre 264 sur l'exercice précédent suivant la répartition suivante :

	31-déc-14	31-déc-13
Cadres	222	247
Non Cadres	12	17
<b>Total</b>	<b>234</b>	<b>264</b>

### 15.2 DROITS INDIVIDUELS A LA FORMATION

Conformément à l'Avis n° 2004-F du 13 octobre 2004 du comité d'urgence du CNC relatif à la « comptabilisation du droit individuel à la formation – DIF », les dépenses engagées au titre du DIF constituent une charge de la période et ne donnent donc lieu à aucun provisionnement mais mention est faite dans l'annexe du volume d'heures à la clôture de l'exercice de la part ouverte des droits avec indication du volume d'heures n'ayant pas fait l'objet de demandes des salariés.

Dans quelques cas limités (demande de Congés Individuels de Formation (« CIF ») ou en cas de licenciement ou démission) où ces dépenses ne peuvent être considérées comme rémunérant des services futurs, l'engagement à court terme en résultant est provisionné dans les comptes de l'exercice, dès que l'obligation à l'égard du salarié devient probable ou certaine.

Au titre du droit individuel à la formation, pour les personnes en contrats à durée indéterminée au sein de VALTECH, le volume d'heures de la part ouverte mais non consommée des droits est de 13 242 heures au 31 décembre 2014.

## 16. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES

Les soldes du bilan concernant les entreprises liées sont les suivants :

(en milliers d'euros)	31-déc-14	31-déc-13
Titres de participation	100 496	100 348
Créances rattachées aux particip.	13 552	8 483
Créances clients	10 036	7 263
Dettes financières diverses	-3 817	-1 675
Dettes fournisseurs	-1 864	-395

Fournisseurs et compte rattachés

-359

-353

Les soldes du compte de résultat concernant les entreprises liées sont les suivants (hors éléments du résultat d'exploitation) :

(en milliers d'euros)	31-déc-14	31-déc-13
Autres produits financiers	1 427	1 946
Intérêts engagement de caution	3	8
Intérêts sur comptes courant	-116	-66

## 17. REPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR SECTEURS D'ACTIVITES

La répartition du chiffre d'affaires 2014 par secteurs d'activité peut être présentée comme suit :

(en milliers d'euros)	31-déc-14	31-déc-13
Chiffre d'affaires conseil	24 510	30 728
Prestations auprès des autres sociétés du groupe	2 058	2 149
Autres chiffres d'affaires	0	356
<b>Chiffre d'affaires total</b>	<b>26 568</b>	<b>33 233</b>

Le montant du chiffre d'affaire réalisé à l'export est de 4.000 milliers d'euros en 2014 et de 4.686 milliers d'euros en 2013.

## 18. PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

Le résultat financier bénéficiaire de 1 237 milliers d'euros s'analyse de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	31-déc-14	31-déc-13
- Reprise financières des provisions pour dépréciation	399	2 411
- Dividendes groupe	1 002	1 571
- Intérêts sur créances groupe	425	383
- Autres (dont différence de change)	144	51
Produits financiers	1 970	4 416
- Dotations aux provisions	-459	0
- Intérêts des sources de financement (emprunts & découverts)	-172	-116
- Autres (dont différence négative de change)	-101	-220
Charges financières	-733	-336
<b>Résultat financier</b>	<b>1 237</b>	<b>4 080</b>

La société a recours à des cessions de créances clients auprès d'une société de factoring. Les commissions ainsi que les intérêts liés aux opérations de factoring ont une incidence de 93 milliers d'euros sur le résultat de la société dont 51 milliers d'euros sur le résultat financier.

## 19. PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Le résultat exceptionnel s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	31-déc-14	31-déc-13
Produits exceptionnels sur opération en capital	2	578
- Produits de cession	2	578
Reprise de provisions exceptionnelles	0	557
- Reprise sur provision pour risques	0	557
<b>Produits exceptionnels</b>	<b>2</b>	<b>1 135</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0	-559
- Transactions et charges liées	0	-557
- Charges exceptionnelles diverses	0	-2
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	-2	-4 497
- Valeur nette comptable des immobilisations cédées	-2	-4 497
<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>-2</b>	<b>-5 056</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>0</b>	<b>-3 921</b>

## 20. IMPOTS SUR LES BENEFICES

### 20.1 INTEGRATION FISCALE FRANÇAISE

Le nombre de sociétés intégrées fiscalement est au nombre de trois à la date de clôture

La liste des sociétés intégrées fiscalement au 31 décembre 2014 est la suivante :

- Valtech S.E. (société tête de Groupe)
- Valtech Training
- Valtech Technology Consulting SAS

Au 31 décembre 2014 le pôle d'intégration fiscale dispose de pertes reportables pour un montant total de 43.478 milliers d'euros.

## 20.2 ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS NON COMPTABILISES DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS

Les accroissements et les allègements non comptabilisés de la dette future d'impôt sont présentés en base :

(en milliers d'euros)	31-déc.-14	31-déc.-13
<u>Charges à déduire lors d'exercices futurs</u>		
ORGANIC	37	70
Effort construction	58	65
Provision pour risques	429	204
<u>Produits imposables et non encore comptabilisés</u>		
Ecart de conversion passif	890	27
Plus value latente sur sicav		0
Reports déficitaires	15 292	16 189
Moins values à long terme		
Déficits ordinaires	15 292	16 189
<b>Economie future d'IS (en base)</b>	<b>14 926</b>	<b>17 036</b>

## 20.3 CREDIT D'IMPOT RECHERCHE

La société a engagé des dépenses de recherche et développement pour un montant de 423 milliers d'euros. Ces dépenses ont permis à la société de bénéficier d'un crédit d'impôt recherche de 191 milliers d'euros, comptabilisé en réduction de l'impôt sur les bénéfices.

## 21. ENGAGEMENTS DIVERS

Les engagements hors bilan de la société peuvent être synthétisés de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	31-déc-14	31-déc-13
Créances cédées non échues	0	0
Avals cautions et garanties données	2 200	7 936
Engagement de retraites	498	257
Cession de créances en garantie	0	0
<b>Engagements donnés</b>	<b>2 698</b>	<b>8 193</b>
Avals cautions et garanties reçues	0	0

Engagements reçus	0	0
-------------------	---	---

## 21.1 GARANTIES DONNEES

La société VALTECH s'est engagée à garantir toutes sommes qui pourraient être dues au titre des contrats de location de ses bureaux ou de ceux de ses filiales, ainsi que les sommes dues à des clients ou à des organismes de financement pour le compte de ses filiales, selon le détail suivant :

(en milliers d'euros)	31-déc-14	31-déc-13
Bail de location bureau Londres	268	1 253
Garantie bancaire Valtech Limited (Grande Bretagne)	642	600
Subordination de créances en compte courant ou en prêt Valtech Solutions (Etats Unis)	828	5 486
Valtech System Private Limited (Inde)	234	234
Garantie bancaire Valtech SA Bureau Grenelle	0	362
Bail de location bureau Stockholm	228	242
<b>Avals et cautions donnés</b>	<b>2 200</b>	<b>7 936</b>

Le montant résiduel des cautions accordées aux filiales trouve son origine dans les accords suivants :

### Concernant la société VALTECH Ltd (Grande Bretagne)

Garantie à première demande pour une durée de quinze ans d'un montant résiduel de 1.045 milliers de livres sterling pour la prise à bail de locaux à LONDRES. Le montant de la garantie est égal à la somme des loyers restant dus au titre du bail.

Garantie d'un montant maximal de 500 000 livres sterling en faveur de la HSBC afin de couvrir les dettes de la société.

### Concernant la société VALTECH Solutions (Etats Unis)

La société a subordonné le paiement de ses créances en compte courant ou en dette financière vis-à-vis de Valtech Solutions au remboursement complet de la ligne de crédit accordée par Bridge Bank aux Etats-Unis. Le montant utilisé de la ligne de crédit est de 828 milliers d'euros.

### Concernant la société System Private Ltd (Inde)

Garantie d'un montant maximal de 20 millions de roupies indiennes en faveur de la Banque Axis afin de couvrir les dettes de la société.

### Concernant le contrat de bail des locaux de la rue de Grenelle à Paris

Une garantie bancaire a été consentie à première demande en faveur du bailleur des locaux du siège social de Valtech SA dans la limite d'un montant maximal de 362 milliers d'euros. La garantie a expiré en 2014.

### Concernant la société Valtech AB (Suède)

Caution en faveur du bailleur des locaux de Stockholm pour 2.145 milliers de couronnes suédoises.

## 21.2 ENGAGEMENTS DE RETRAITE

La valorisation des engagements est effectuée à la fin de chaque période d'arrêté et tient compte, notamment de l'ancienneté et de la rotation du personnel par catégorie d'âge.

Les engagements de retraite arrêtés au 31 décembre 2014 sont estimés à 498 milliers d'euros suivant les hypothèses suivantes :

(en milliers d'euros)	31-déc-14	31-déc-13
<b>Engagement de retraite</b>	<b>498</b>	<b>257</b>
Taux de rotation	par tranche	par tranche
Taux de mortalité	table 68 INED	table 68 INED
Taux d'actualisation	2,00 %	3,17 %
Taux d'augmentation annuelle des salaires	2 %	2 %

### 21.3 LOCATIONS ET CREDIT BAUX

Les locations simples et les crédits baux peuvent être présentés de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	31-déc.-14	Moins d'un an	Entre 1 et 5 ans	Plus de 5 ans
Locations : Bail Paris rue de Grenelle	2 586	1 552	1 034	-
Locations : Bail Locaux Toulouse	15	15	-	-
Crédits baux	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>2 601</b>	<b>1 567</b>	<b>1 034</b>	<b>-</b>

### 21.4 ENGAGEMENTS REÇUS

Néant

## 22. MONTANT TOTAL DES HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice 2014 s'élève à 221 milliers d'euros.

## 23. INFORMATIONS SUR LES PLANS D'OPTION DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D'ACTIONS VALTECH

### 23.1 DESCRIPTION DES PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DES PLANS D'OPTIONS DE SOUSCRIPTIONS D'ACTIONS.

Les principales caractéristiques du plan de bons de souscription en actions en vigueur au 31 décembre 2014 sont décrites dans le tableau ci-après :

	Caractéristiques	
	Plan 2013	Plan 2014
Date d'attribution	12-juin-13	5-déc.-14
Durée contractuelle du plan	entre 4 et 5 ans	entre 3 et 4 ans
Nombres de bon de souscription émis	23,153,666	6,485,155
Nombre de BSA nécessaires à la souscription d'une action VALTECH	8 BSA	8 BSA
Période de levée d'option	du 12 juillet 2016 au 12 juillet 2018	du 12 juillet 2016 au 12 juillet 2018
Nombre de bénéficiaires	58	30
Prix de souscription (en euros)	0.03	0.05
Prix d'exercice (en euros)	0.27	0.33
Mode de règlement (cash ou capitaux propres)	Capitaux propres	Capitaux propres

Les mouvements intervenus sur les plans de bons de souscription d'actions sont les suivants :

	2014		2013	
	Nombre de BSAR	Prix d'exercice	Nombre de BSAR	Prix d'exercice
<b>Bons non exercés en début de période</b>	<b>23,153,666</b>	<b>0.27</b>	-	-
BSAR attribués sur la période	6,485,155	0.33	23,153,666	0.27
BSAR annulés/échu sur l'exercice	(1,343,824)	0.27	-	-
BSAR exercés sur l'exercice	-	-	-	-
Variation de périmètre	-	-	-	-
Différence de conversion	-	-	-	-
Autres variations	-	-	-	-
<b>Variation des bons sur la période</b>	<b>5,141,331</b>		<b>23,153,666</b>	<b>0.27</b>
<b>Bons exercables en fin de période</b>	<b>28,294,997</b>	<b>0.31</b>	<b>23,153,666</b>	<b>0.27</b>

## 23.2 INFORMATIONS SUR LA JUSTE VALEUR DES OPTIONS ATTRIBUEES

Les justes valeurs ont été déterminées aux dates d'attribution respectives des différents plans à partir de deux modèles d'évaluation (Cox, Ross et Rubinstein / Monte Carlo) et en s'appuyant sur des données et hypothèses valables à ces mêmes dates.

Les principales données et hypothèses qui ont été utilisées pour réaliser ces évaluations sont les suivantes :

	Plan du 10 mai 2013 à 4 ans	Plan du 17 mai 2013 à 4 ans	Plan du 10 mai 2013 à 5 ans	Plan du 17 mai 2013 à 5 ans
Date du plan	10-mai-13	17-mai-13	10-mai-13	17-mai-13
Cours du sous jacent à la date d'attribution	0,34	0,35	0,34	0,35
Prix de souscription (en euros)	0,03	0,03	0,03	0,03
Prix d'exercice (en euros)	0,27	0,27	0,27	0,27
Volatilité attendue <sup>(1)</sup>	56,10%	55,90%	56,10%	55,90%
Durée de vie contractuelle du bon de souscription	4 ans	4 ans	5 ans	5 ans
Taux de rendement sans risques <sup>(2)</sup>	0,45%	0,38%	0,62%	0,53%
Taux de dividendes <sup>(3)</sup>	-	-	-	-
Juste valeur des bons de souscription <sup>(4)</sup>	14,84	15,43	15,47	16,03

	Plan du 5 déc. 2014 à 3 ans	Plan du 5 déc. 2014 à 4 ans
Date du plan	5-déc.-14	5-déc.-14
Cours du sous jacent à la date d'attribution <sup>(0)</sup>	4,70	4,70
Prix de souscription (en euros)	0,05	0,05
Prix d'exercice (en euros)	0,33	0,33
Volatilité attendue <sup>(1)</sup>	56,10%	55,90%
Durée de vie contractuelle du bon de souscription	4 ans	4 ans
Taux de rendement sans risques <sup>(2)</sup>	0,45%	0,38%
Taux de dividendes <sup>(3)</sup>	-	-
Juste valeur des bons de souscription <sup>(4)</sup>	14,84	15,43

<sup>(0)</sup> Suite à l'opération de regroupement d'actions (8 actions anciennes pour une nouvelle), le cours du sous-jacent est à comparer au prix de souscription et d'exercice de 8 bons.

<sup>(1)</sup> Volatilité pondérée en fonction de l'échéancier d'exercice.

<sup>(2)</sup> Taux de rendement sans risque (OAT de maturité 2 et 5 ans) pondéré en fonction de l'échéancier d'exercice.

<sup>(3)</sup> Compte tenu de l'absence de d'historique de distribution et de la rentabilité actuelle de la société, il est fait l'hypothèse qu'il ne sera pas distribué de dividende à un horizon de 5 ans.

<sup>(4)</sup> Juste Valeur des options pondérées en fonction de l'échéancier d'exercice.

### 23.3 LA MATURETE DES OPTIONS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS

#### 23.3.1 Plan de 2013

Les BSAR ont une durée variable comprise entre 4 ans et 5 ans, à l'initiative des bénéficiaires :

- Le nombre de BSAR d'une durée de 4 ans est au minimum égal à 25% (5 788 417) et au maximum de 50% des BSAR attribués (11 576 833) ;
- La proportion de BSAR d'une durée 5 ans est par conséquent au minimum de 50% et au maximum de 75%.

L'échéance des BSAR 4 ans interviendra ainsi le 12 juillet 2017 et celle des BSAR 5 ans le 12 juillet 2018. Les BSAR sont exerçables au cours de la dernière année de leur durée de vie :

- les BSAR 4 ans sont exerçables du 12 juillet 2016 inclus au 11 juillet 2017 inclus ;

- les BSAR 5 ans sont exerçables du 12 juillet 2017 inclus au 12 juillet 2018 inclus.

La maturité des options est égale à leur durée de vie espérée.

### 23.3.2 Plan de 2014

Les BSAR ont une durée variable comprise entre 3 ans et 4 ans, à l'initiative des bénéficiaires :

- Le nombre de BSAR d'une durée de 3 ans est au minimum égal à 25% (1.621.289) et au maximum de 50% des BSAR attribués (3.242.578) ;
- La proportion de BSAR d'une durée 4 ans est par conséquent au minimum de 50% et au maximum de 75%.

L'échéance des BSAR 3 ans interviendra ainsi le 12 juillet 2017 et celle des BSAR 4 ans le 12 juillet 2018. Les BSAR sont exerçables au cours de la dernière année de leur durée de vie :

- les BSAR 3 ans sont exerçables du 12 juillet 2016 inclus au 11 juillet 2017 inclus ;
- les BSAR 4 ans sont exerçables du 12 juillet 2017 inclus au 12 juillet 2018 inclus.

La maturité des options est égale à leur durée de vie espérée.

## **23.4. LA VOLATILITE DU COURS**

Le Groupe a choisi de retenir une volatilité calculée sur un historique de 3 ans précédant l'attribution du plan et a appliqué une volatilité différente, calculée à la date d'attribution, correspondant à chacune des maturités envisagées par l'échéancier d'exercice.

## **23.5. LES CARACTERISTIQUES DU PLAN**

### 23.5.1 Plan de 2013

Le 10 octobre 2012, le Conseil d'administration de la société Valtech SA (ci-après, « la Société » ou « Valtech »), faisant usage de l'autorisation qui lui a été consentie par l'Assemblée générale mixte des actionnaires du 14 mai 2012, a arrêté les dispositions d'un plan de bons de souscription d'actions remboursables (BSAR), dont les bénéficiaires sont les dirigeants mandataires sociaux ou membres du Comité exécutif, et certains cadres de la Société ou de ses filiales.

Les dispositions du plan, en particulier le prix de souscription des BSAR, ont été confirmées par ce même Conseil d'administration les 6 novembre 2012 et 7 mai 2013. L'émission des BSAR, qui a fait l'objet d'une note d'opération sur laquelle l'Autorité des marchés financiers a apposé son visa le 10 mai 2013, peut se présenter de la manière suivante :

Les BSAR émis donnent droit, à l'occasion de leur exercice à des actions nouvelles de la Société, à raison de 1 action Valtech pour 1 BSAR. En raison du vote, par l'Assemblée Générale Mixte du 26 avril 2013, de l'opération de regroupement, l'exercice de 8 BSAR donnera droit à 1 Action Nouvelle Regroupée Valtech.

- Nombre maximum de BSAR à émettre : 23.153.666
- Prix de souscription : 0,03 euro.

- Prix d'exercice : 0,27 euro
- Les BSAR sont incessibles et indisponibles :
  - o les 3 premières années (soit jusqu'au 12 juillet 2016) pour la totalité des BSAR
  - o les 4 premières années pour 50% des BSAR
- Périodes d'exercice :
  - o La 4ème année (soit du 12 juillet 2016 au 11 juillet 2017) pour minimum 25% et maximum 50% des BSAR
  - o La 5ème année (soit du 12 juillet 2017 au 12 juillet 2018) pour le solde des BSAR.
- Remboursement anticipé à 0,01 euro au gré de la Société à compter du début de la 3ème année, soit à compter du 12 juillet 2015, et jusqu'à l'échéance, soit le 12 juillet 2018, et à condition que le cours de bourse (moyenne des cours d'ouverture sur les 10 séances choisies parmi les 20 qui précèdent la date d'envoi de l'avis de remboursement anticipé) représente 274% du prix d'exercice avant regroupement (soit 0,74 euro avant regroupement et 5,92 euro après regroupement). Dans l'éventualité où la Société mettrait en œuvre le remboursement des BSAR au prix de 0,01 euro (avant regroupement), les Titulaires pourront éviter un tel remboursement en exerçant leurs BSAR. Les BSAR rachetés seront annulés.
- En cas de départ de la Société, selon le cas :

(i) si un Titulaire de BSAR a pris l'initiative de la rupture pour une raison qui n'est pas imputable à la Société ou (ii) si la Société a pris l'initiative de la rupture et l'a fondée sur une cause réelle et sérieuse ou un juste motif, étant entendu que la rupture du contrat de travail pour inaptitude, la révocation pour inaptitude, la mise ou le départ à la retraite ne sont pas considérés comme des situations de Bad Leaver, la Société pourra rembourser, dans un délai de 3 mois à compter du départ de la Société (fin de préavis en cas de préavis exécuté) les BSAR au prix de souscription auquel sera appliqué le taux EURIBOR.

(iii) En cas de décès, rupture du contrat de travail pour inaptitude, révocation pour inaptitude, mise ou départ à la retraite, le Titulaire de BSAR concerné ou ses ayants droit pourront, soit conserver les BSAR jusqu'aux périodes d'exercice puis les exercer avant l'échéance, soit les exercer par anticipation dans les 6 mois suivant le départ effectif de la Société, soit en demander à tout moment le remboursement aux conditions de (i).

L'ensemble des 23.153.666 BSAR a été souscrit, il en résulte un encaissement pour la Société d'un montant de 694 milliers d'euros sur l'exercice 2013.

- L'action sous jacente est l'action Valtech cotée sur le marché EuroNext Paris, Eurolist Compartiment C (ISIN FR0004155885). Ces actions sont cotées depuis le 12 avril 1999. Les actions seront créées au fur et à mesure de l'exercice des BSAR et feront l'objet de demandes d'admissions périodiques à la négociation. Il s'agit d'actions ordinaires qui pourront être librement cédées par le Titulaire devenu actionnaire. 3 managers se verront attribuer 67% des BSAR, les 33% restant étant répartis entre les autres managers. L'un des 3 managers, Sebastian Lombardo, est bénéficiaire à hauteur de 42% des BSAR.
- Si l'ensemble des 23.153.666 souscrits devait être exercés, il en résultera l'émission et l'admission de 2.894.208 Actions Nouvelles Regroupés représentant 12% du capital de la Société (soit 13,62% avant augmentation de capital).

### 23.5.2 Plan de 2014

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 22 octobre 2014 a décidé d'émettre un maximum de 6.499.320 Bons de Souscription d'Actions Remboursables (BSAR) en faveur des Titulaires de BSAR existant ayant souscrit dans le cadre de la précédente l'émission intervenue en 2013, en précisant que :

- 8 BSAR donneront droit à l'exercice d'une action (nouvelle regroupée) Valtech ;
- le prix d'émission de 8 BSAR sera de 0,4€ ;
- le prix de souscription de 8 BSAR sera de 3,90€ ;
- ces BSAR pourront être exercés, pour partie (entre 25 et 50% des BSAR souscrits) entre le 12 juillet 2016 et le 11 juillet 2017, et pour partie (le solde) entre le 12 juillet 2017 et le 12 juillet 2018 ;
- l'échéance de ces BSAR sera pour partie (25%) le 12 juillet 2017, et pour le solde (75%), le 12 juillet 2018 ;
- ces titres pourront faire l'objet d'un remboursement anticipé à un montant de 0,2€ pour 8 BSAR, à compter du 12 juillet 2015, et jusqu'au 12 juillet 2018, à condition que le cours de bourse (moyenne

d'ouverture sur les 10 séances choisies parmi les 20 qui précèdent la date d'envoi de l'avis de remboursement anticipé) représente 274% du prix d'exercice, soit 10,96€ ; dans le cas où la Société mettrait en œuvre le remboursement des BSAR au prix de 0,2€ pour 8 BSAR, les Titulaires de BSAR pourront éviter un tel remboursement en exerçant leurs BSAR. Les BSAR ainsi rachetés seront annulés ;

- les BSAR seront incessibles ;
- les BSAR, en cas de départ du Titulaire de la Société, devront être remboursés ou maintenus, conformément aux bulletins de souscription des Titulaires de BSAR ayant souscrit aux BSAR émis le 12 juillet 2013.

Le nombre de BSAR souscrit est de 6.485.155 et il en résulte un encaissement de 324 milliers d'euros pour la société, à recevoir en 2015. Si l'ensemble des 6.485.155 BSAR souscrits sont exercés, il en résulterait l'émission et l'admission de 810.644 actions nouvelles regroupées, représentant 2,95% du capital de la société. Le produit de l'émission s'élèverait à 3.162 milliers d'euros.

### **23.6. CHARGES COMPTABILISEES AU TITRE DES AVANTAGES SUR INSTRUMENTS DE CAPITAL**

La charge totale comptabilisée en résultat en contrepartie des capitaux propres au titre des avantages sur instruments de capital s'élève à 686 milliers d'euros au 31 décembre 2014.

### **24. IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE**

La société VALTECH S.E. dont le siège social est situé 103 Rue de Grenelle – 75007 PARIS est la société consolidante du Groupe.

## U DES FILIALES ET PARTICIPATION

	Pays	Capital	Capitaux propres	% de détention	Valeur brute des titres	Valeur nette des titres	Résultat 31/12/2014	Chiffre d'affaires 31/12/2014	Prêts
<i>Intégration globale</i>									
	Allemagne	1 575	3 828	100%	20 762	4 609	2 110	0	0
ia	Australie	0	0	100%	0	0	(61)	0	712
	Danemark	1 023	4 909	100%	41 693	10 909	771	13 706	-1 169
	Etats-Unis	12 700	(694)	100%	12 688	12 688	(3 489)	29 608	12 448
	France	50	(1660)	100%	400	0	(551)	4 436	-6
sulting	France	37	39	100%	37	37	(1)	0	-37
	Royaume-Uni	219	4 183	100%	175	175	3 124	24 881	
td.	Inde	1 221	3 426	100%	7 103	3 016	943	9 825	
	Suède	54	6 952	100%	17 490	17 490	2 897	27 046	-2 606
nd	Suisse	82	47	100%	83	83	(36)	31	27
e	Singapour	59	(152)	100%	60	60	(211)	0	221